



<p>S'assurer que le <b>parcours client général de la MRC soit finement arrimé</b> avec le parcours client spécifique au développement économique, centré sur les besoins du client et qui met de l'avant les collaborations avec les partenaires grâce à un <b>plan de référencement</b>.</p>	<p>Le <b>plan de référencement a été réalisé</b>. Le bottin des ressources a été testé et ne répond pas aux besoins, puisqu'il est lourd à mettre à jour et à utiliser. Une approche plus humaine a donc remplacé le bottin des ressources : une approche misant sur le développement des relations professionnelles de l'équipe a été privilégié. Des rencontres hebdomadaires ont donc été réalisées et un total de <b>17 organisations partenaires ont été rencontrées</b> de l'automne 2022 au printemps 2023. Ces rencontres s'avèrent très positives pour l'efficacité de l'équipe et des référencement.</p>	<p>Les rencontres partenaires se poursuivront. Une <b>évaluation de la qualité des références</b> aux partenaires sera faite. Le plan de référencement sera appliqué et au besoin, ajusté. Il pourra aussi être abordé lors des rencontres avec les partenaires afin de favoriser les meilleurs arrimages.</p>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<p>Dynamiser la synergie avec les partenaires et développer la concertation économique locale par l'établissement d'un <b>plan de cycle de concertation</b> comprenant : un sondage annuel des entreprises et entrepreneurs; des moments de concertation avec les intervenants ou conseillers.</p>	<p>Cet élément a été remis à l'année prochaine afin de prioriser l'amélioration de l'organisation interne, et parce qu'il s'inscrit dans le continuum de mise à jour du plan stratégique de développement économique.</p>	<p>Les démarches seront poursuivies, en cohérence avec le plan stratégique de développement économique.</p>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<p>Mieux appuyer, avec les partenaires du milieu, les entreprises « championnes » en concertation avec les autres acteurs et les accompagner afin qu'ils se positionnent stratégiquement dans leur marché.</p>	<p>Cet élément a été remis à l'année prochaine afin de prioriser l'amélioration de l'organisation interne.</p>	<p>La démarche d'accompagnement des entreprises championnes sera réalisé en 2023-2024.</p>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<p><b>Assurer l'arrimage du plan</b> stratégique de développement et de diversification économique avec la Planification stratégique territoriale, la concertation économique, Investissement Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que les autres partenaires.</p>	<p>Les <b>modèles de planification communs</b> à tous les départements ont été faits, et les responsables de chaque plan collaborent au quotidien.</p>	<p>La collaboration sera maintenue et les modèles de plans seront appliqués. Les <b>planifications des organismes partenaires</b> seront pris en compte dans la planification stratégique en développement économique.</p>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<p>Poursuivre l'accompagnement spécialisé via les <b>honoraires professionnels</b>, qui permettent de fournir des expertises pointues et complémentaires.</p>	<p>Une politique pour la gestion des honoraires professionnels a été amorcé. Les honoraires sont utilisés et très pertinents.</p>	<p>L'amélioration des processus de gestion des honoraires professionnels sera réalisé, et la politique sera finalisée également.</p>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x